



Frete-Dossier d'adhésion PRIVILEGE 2012

# **DOSSIER D'ADHESION**

## **PRIVILEGE**

**Fédération Française des Relais d'Étape et de  
Tourisme Équestre**  
16, Rue de Bernos  
33112 St Laurent-Médoc  
Site Internet: [www.chevalfrance.org](http://www.chevalfrance.org)  
Email: [mail.frete@gmail.com](mailto:mail.frete@gmail.com)

## SOMMAIRE

- CHARTE NATIONALE D'ACCUEIL
- DEMANDE DE CARTE « PRIVILEGE »

# CHARTRE NATIONALE D'ACCUEIL

## *De la Fédération Française des Relais D'Étape et de Tourisme Equestre*



Les Relais d'étape adhérents à la FRETE, se sont engagés à respecter les dispositions suivantes :

### **I. DESTINATION DU RELAIS D'ETAPE**

Le relais d'étape est un hébergement ouvert aux randonneurs pour l'accueil de passage.

### **II. ARCHITECTURE ET SITES**

Le relais d'étape doit faire l'objet d'une certaine exigence architecturale, respectant le patrimoine bâti et son insertion dans les sites locaux, tout en offrant un aménagement intérieur de qualité.

### **III. EQUIPEMENT**

Un relais d'étape peut accueillir au minimum 4 personnes et comporte, au moins, les installations et équipements suivants :

- une ou plusieurs chambres de 2 à 10 places, équipées de lits avec matelas et couvertures ;
- une salle commune avec poêle ou autre moyen de chauffage, un coin cuisine équipé de matériel de cuisine collectif, et ou une table d'hôte et ou restauration sur place ou à proximité ;
- un équipement sanitaire fonctionnel comportant au moins W-C, douche (eau chaude et froide), lavabos eau chaude et froide, et un équipement supplémentaire pour chaque tranche suivante de 10 personnes ;
- un panneau d'affichage mis à jour régulièrement et comportant tous les renseignements nécessaires.

Le relais d'étape doit respecter la Réglementation applicable aux Etablissements de sa catégorie en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles sanitaires en vigueur. Le propriétaire ou gestionnaire de ce relais d'étape accueille les randonneurs. Il peut offrir les prestations suivantes :

- un repas du soir à base de produits du terroir ;
- un petit déjeuner complet ;
- une prestation spécifique cheval, définie ci-après.

#### IV. ENTRETIEN

Le propriétaire ou le gestionnaire sont responsables du bon entretien du relais d'étape, de sa propreté et du renouvellement des équipements défectueux.

#### V. ACCUEIL

Le relais d'étape doit être accessible, au minimum, de Pâques à la Toussaint. Les utilisateurs doivent réserver leur place auprès du propriétaire ou du gestionnaire du relais suffisamment à l'avance et doivent impérativement confirmer en versant 30 % d'arrhes, huit jours avant leur arrivée. Le propriétaire ou gestionnaire doit mettre à disposition des randonneurs, un local fermant à clés pour la sellerie et autres matériels. L'accueil des chevaux et leur cantonnement s'effectuera en toute sécurité dans un bon rapport qualité / prix.

Il s'agira d'un accueil, soit :

- au pré avec eau, clos, sans fils barbelés, possibilité de clôture électrique ;
- en stalle avec foin et eau et anneau d'attache ;
- en box propre et désinfecté avec foin et eau.

Les granulés ou céréales pourront être vendus au randonneur en supplément du prix de la nuitée cheval.

#### VI. PRIX

Les prix d'hébergement des randonneurs sont libres et calculés à l'unité de séjour ; ils doivent être affichés.

Ils comprennent l'hébergement, l'utilisation des sanitaires et du chauffage ainsi que, éventuellement, celle du coin-cuisine et de ses équipements. Ils doivent être d'un bon rapport qualité de l'accueil / prix .

Ils correspondent au service prévu dans les limites de la capacité du relais d'étape et du classement de labellisation.

#### VII. DISPOSITIONS DIVERSES

Le Responsable de l'établissement fait un effort pour flécher correctement son relais d'étape à partir des itinéraires proches, ceci afin de le rendre plus facilement accessible. Aucune modification fondamentale du relais ou de sa destination ne peut être effectuée sans que la **FRETE** n'en soit informée.

Il s'engage également :

- ⇒ à tenir à jour une carte assemblée au 1/25 000° couvrant une distance de 30 kilomètres au moins autour de son relais, révélant :

1/ les itinéraires permettant d'atteindre les relais voisins

2/ les itinéraires des :

- Plans départementaux de randonnée
- Sentiers de grande ou de petite randonnée, Tours de Pays, etc.
- Itinéraires balisés par des associations locales.

- ⇒ à afficher en permanence et à tenir à jour les noms, adresses, numéros de téléphone des médecins, vétérinaires, maréchaux-ferrants, gendarmeries, hôpitaux, pompiers, ...
- ⇒ à consentir une ristourne de 8 % à tout utilisateur porteur de la carte « PRIVILEGE » de la **FRETE**, en vigueur pour l'année en cours ;
- ⇒ à faire découvrir les fabrications artisanales et les produits du terroir aux randonneurs de passage.

D'autres prestations pourront être proposées par le propriétaire ou le gestionnaire du relais d'étape. Celles-ci seront payées en supplément (ex : casse-croûte, pique-nique à emporter, portage des bagages à l'étape suivante, etc...).

---

<p style="text-align: center;"><b>Demande de carte PRIVILEGE</b> <b>F.R.E.T.E.</b></p>
--

(à adresser au Secrétariat de la FRETE :  
Relais de la fontaine Bemos, 16 route de Benon, 33112 St Laurent Médoc)

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Email :

**Pratiquant la randonnée, à cheval, à pieds, en VTT, à bicyclette (\*) demande par la présente, la délivrance d'une carte PRIVILEGE de la FRETE**

J'ai pris bonne note de ce que le coût de cette carte PRIVILEGE est de **15 €** et qu'elle ouvre droit, dans **tous les établissements adhérents** :

- . à un accueil de qualité conforme à la Charte de la FRETE
- . à **une réduction de 8%** sur le prix des prestations d'hébergement

D'une façon plus générale, qu'elle permet un libre accès au site internet [www.chevalfrance.org](http://www.chevalfrance.org), y compris les Petites annonces, les Informations juridiques, le Forum d'échange et de discussion, les Services des Délégations régionales FRETE , en matière touristique et topographique, etc....

Je joins à ma demande un chèque:

- . n° :
- . tiré sur la banque :
- . pour un montant de **15 euros**

Fait à :

Le :

Signature

(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

(\*) Rayer les mentions inutiles